

Chers frères et sœurs dans le Christ,

Dans la récente Exhortation pastorale que je vous ai adressée, je redisais l'actualité et l'universalité de l'appel à la sainteté. Je rappelais aussi qu'elle était le déploiement de notre grâce baptismale dans la grande variété de nos vocations et de nos conditions. Dans la communion de l'Eglise, nous trouvons ces sources et ces moyens qui viennent nourrir notre vie de baptisés et notre marche à la suite du Christ. La première source commune à laquelle nous nous abreuvons est la parole de Dieu, proclamée, transmise, partagée et surtout vécue. Elle est la nourriture de notre âme, le fondement sûr de notre espérance. Pour grandir dans la ressemblance au Christ et vivre de Lui, nous avons aussi besoin de la grâce des sacrements qui ravivent sans cesse en nous le don primordial de notre baptême. Enfin, la communion et la mission partagées en Eglise viennent authentifier la réalité de notre charité en nous donnant des frères à aimer. En effet, comme je le rappelais dans l'Exhortation, la sainteté n'est autre que cette « perfection de la charité » qui est un accomplissement toujours plus grand de notre foi dans l'ordre de l'amour.

Pour que nous soyons saints, il faut donc que des serviteurs de la parole nous la transmettent et la rendent vivante pour nous ; il faut aussi que des ministres ordonnés célèbrent pour nous les sacrements qui font l'Eglise et la sanctifient ; il faut enfin que certains se consacrent au service de la communion et de la fraternité par lesquelles nous grandissons en disciples missionnaires. Prêtres, diacres, laïcs ou religieux, tous ces serviteurs de notre sainteté doivent être soutenus matériellement dans leur mission et dans leur vie ; c'est l'objet essentiel de votre contribution régulière au « Denier de l'Eglise » pour lequel nous vous adressons un nouvel et pressant appel.

En ces temps de la « Tous-saints », n'oublions pas ceux qui se dépensent pour nous donner les moyens de la sainteté ; donnons-leur en retour les moyens d'assurer leur mission.

+Didier BERTHET  
Evêque de SAINT DIÉ